

l'an deux mil vingt-cinq
Le 1^{er} avril à dix-huit heures trente minutes
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, légalement convoqué, s'est réuni en mairie
sous la présidence de Mme CHERET, Présidente du CCAS,

Date de convocation
25 MARS 2025

Etaient présentes :
Mmes BISSON, CHARIERAS, CHERET, DELAGE, DURAND, FLOHIC, GUYOT,
MILON

**Date d'affichage
De la convocation**
25 MARS 2025

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir : ./.

**Date de publication
De la délibération**
8 AVRIL 2025

Absente: Mme GILLMANN

Nombre de membres 9

Présents 8

Votants 8

OBJET : Approbation du compte de gestion 2024

Mme la Présidente présente à l'Assemblée le compte de gestion 2024 du Centre Communal d'Action Sociale transmis par le comptable public. Elle donne lecture des résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement : exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	2 075,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 075,94 €
Fonctionnement	3 115,52 €	0,00 €	-289,03 €	0,00 €	2 826,49 €
Total	5 191,46 €	0,00 €	-289,03 €	0,00 €	4 902,43 €

En application des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la présentation du compte de gestion,

Vu le budget primitif 2024,

Vu le compte de gestion du budget du Centre Communal d'Action Sociale de Cernay-la-Ville dressé par le comptable public,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures les résultats 2023, le montant de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés en 2024,

Considérant que le compte établi pour l'exercice 2024 par Monsieur le comptable public n'appelle aucune observation ni réserve de la part de l'assemblée délibérante,

LE CONSEIL D'AMINISTRATION,

A l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2024,

AUTORISE Mme la Présidente à signer ce compte de gestion 2024 et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme

Cernay-la-Ville, le 8 avril 2025

Claire CHERET
Présidente du CCAS



Mis en ligne le 08/04/2025 à 14h09

REÇU EN PREFECTURE

le 08/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-267800498-20250401-2025_01-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2024

40100 - CCAS CERNAY LA VILLE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		10 715,52	12 791,46
Titres de recette émis (b)	2 075,94	7 831,91	7 831,91
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		7 831,91	7 831,91
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 075,94		12 791,46
Mandats émis (f)		8 120,94	8 120,94
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)		8 120,94	8 120,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		289,03	289,03
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2024

40100 - CCAS CERNAY LA VILLE

40100 - CCAS CERNAY LA VILLE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	2 075,94				2 075,94
Fonctionnement	3 115,52		-289,03		2 826,49
TOTAL I	5 191,46		-289,03		4 902,43
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	5 191,46		-289,03		4 902,43